


Annexe n° 7

LE PROTOCOLE FORET
(Espace extérieur privatif)

Anticiper les sorties par :

1) L'inspection/ la vérification de l'espace :

-  intégrité du grillage++: trous éventuels (fuite d'enfants), grillage endommagé/ saillant (coupures, blessures)
- objets dangereux
- animaux/ reptiles/ insectes visibles (type serpents, rats, nids de frelons ...)
- déchets/ détritrus
- état général de la forêt (branches cassées dans les arbres susceptibles de tomber, branches tombées et dangereuses, végétation épineuse, ...)

2) La météo :

- attention au risque de pluie, de vent ou d'orage
- adapter en fonction les vêtements

Pluie → bottes / salopette d'extérieur / k-way avec capuche

Soleil → casquette / crème solaire / brumisateur / eau

Attention le matin la forêt est plus fraîche en été prévoir → un gilet

- éviter de sortir en forêt s'il y a trop de vent
- pas de sortie si orage ou prévision d'orages dans l'heure suivant la sortie

3) Le matériel :

- trousse de secours, crème solaire, crème anti-moustiques, mouchoirs, poubelle
- prendre le téléphone fixe + téléphone portable du personnel
- verres plastiques + eau + gants humides

Lors des sorties :

4) Le personnel / les enfants

- compter les enfants AVANT la sortie puis plusieurs fois dans la forêt puis AU RETOUR avant de rentrer

- **MINIMUM** 2 personnes dans la forêt **1 adultes pour 8 enfants**

- Rester VIGILANT ++ toujours avoir un visuel sur l'ensemble de la forêt et des enfants

(Attention au risque de fuite par grillage / attention aux personnes extérieures s'approchant autour du grillage (enlèvement, exhibitionnisme,) / risque de blessure/ morsure/ piqûre = un enfant isolé peut vite être en danger avec un œdème, une blessure, sans pouvoir appeler au secours ou crier)

- Ainsi les deux adultes devront au maximum être à deux pôles différents quand les enfants sont éparpillés dans la forêt.